

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL, FINANCIER ET D'ASSURANCE.

Vol. 3—No. 21

MONTREAL, 26 FEVRIER, 1874.

[\$2 PAR ANNÉE]

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin.

Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 30, Rue St. Gabriel.

Abonnement, - - - - \$2.50 par an

Pays durant le premier mois- 2.00 "

Annonces - 10 cts par ligne par insertion

BEAUSOLET, MORIN & Co.

EDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

HOSPICE LABELLE & Co

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, RUE DU PORT,

MONTREAL.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa via Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express Quotidiens.

DÉPART.		ARRIVÉE.	
Brockville	7.30 A. M. 4.00 P. M.	Ottawa	2.30 do 4.45 do
Ottawa	8.00 do 3.00 do	Renfrow	2.00 do 9.45 do
Renfrow	8.00 do 3.00 do	Brockville	1.50 do 9.45 do

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret, une fois que les wagons ont été chargés.

G. ABBOTT, Gérant.

Brockville, 6 Mai 1874

N. RENAUD & Co

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD & Co., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,

F. LARIN,

A. E. GAGNON.

30-30

MEULES FRANCAISES

ET

ECOSSAISES

Pierres & Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente

Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

do pour moulin le blé,

do pour moulin l'avoine,

do pour écalle l'avoine,

do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & Co.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

W. & F. P. CURRIE & Co.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Etain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné
 Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain,
 Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland
 Antimoine, Vitres, Do du Canada,
 Zinc en Feuilles, Peintures, Tuiles à Paver,
 Zinc en Lingots, Boire à brique, Vases de Jardin,
 Plomb en Saumon, Fine Corns, Dessus Chemin.,
 Rouge de Plomb, Briques à four, Fontaines,

Blanc de Plomb, TUYAUX DE DRAINAGE, Tuiles à Paver Encaustique Patenté, etc. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lit. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

ARRANGEMENTS D'HIVER

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Nocturnes, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les ports de l'Ouest à 8.30 A. M.
 Express de nuit do do do ... 8.00 P. M.
 Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires ... 6.00 A. M.
 Train de passagers pour Brockville et toutes les stations intermédiaires ... 4.00 P. M.
 Trains laissent Montréal pour Lachine, à 7.30 A. M., 9.30 A. M., 1.00 P. M., 5.30 P. M., et ... 6.30 P. M.
 Trains laissent Lachine pour Montréal, à 6.30 A. M., 8.20 A. M., 1.30 P. M.
 Le Train de 8.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central ... 3.30 A. M.
 Express pour New-York et Boston via Vermont Central à ... 3.10 P. M.
 Train de nuit pour Boston via le Chemin de Fer de Jonction des Cantons du Sud-Est, à ... 2.15 A. M.
 Train d'accommodation pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.00 A. M.
 Train de la malle pour Island Pond et les stations intermédiaires ... 4.00 P. M.
 Express de nuit pour Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas ... 10.00 P. M.
 Train de la malle de nuit pour Québec, arrêtant à St. Hilaire et à St. Hyacinthe, à ... 11.00 P. M.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées.

La magnifique vapeur "PALMOUTH" communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Mardis, à 5.30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "OHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax à 4 heures P. M. chaque samedi.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 144, Rue St. Jacques

G. J. HRYDGE

Directeur-Gérant

Montréal, 6 fév. 1874

LA CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé - - - - - \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU

A des Taux Modérés

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

DIRECTEURS :

Hon. JOHN YOUNG, President

J. F. SINCENNES, Vice-President

ANDREW ROBERTSON,
J. R. THIBAUDEAU,
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,
W. F. KAY,
M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier..... ARTHUR GAGNON.
Gérant..... ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques
17 septembre 1873.

J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS**

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 11 janvier 1874.
ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 10 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

AVIS

Demande sera faite au Parlement fédéral à sa prochaine session, pour une charte incorporant une compagnie à fonds social limité sous le nom de la "Compagnie de Protect en Commercial," pour le règlement économique des créances douanes et autres fins. Le siège principal des affaires de la Compagnie sera en la Cité de Montréal.
Montréal, 2 octobre 1873.

P. A. MERCIER,
Gérant.

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe qu'elle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

31-31

G. STINSON & CIE,
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR

Entrepot d'Épiceries, liqueurs

ETC., ETC., ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVIERE)

Effets portés à domicile.
24 avril

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1er décembre 1873

Distribuées.	MALLES.	Levées
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
8.30	Ottawa, p. chemin de fer (α)	7.15 6.45
11.00	Province d'Ontario.....(α)	7.15 6.45
6.3	Rivière Ottawa par route	
	QUEBEC.	
	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur,....	7.00
6.00	Québec, p. chemin de fer. Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup,....	7.00
2.00	St. Rémi et Hemmingford	2.00
11.00	St. Lyncinthe et Sherbrook	6.00 3.15
00.00	De St. Jean et Rouse's Pt.	2.15
00.00	Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	1.45
	MALLES LOCALES	
1.00	Beauharnois (route)....	6.00
1.00	Chambly.....	6.00
1.00	St. Césaire.....	7.45 3.15
1.00	Contrecoeur, Varennes et Vorelières.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et L'Anneries Ouest.....	8.15 2.25
10.00	5.45 Huntingdon.....	6.00 2.00
9.10	2.00 Lachine.....	6.00 2.00
10.00	St. Lambert.....	1.45
9.30	2.15 Laprairie.....	1.45
11.00	L'Annonciation.....	6.00 2.00
	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
	5.15 Terrobonne & St. Vincent	7.00 3.00
9.30	5.00 Pointe St. Charles.....	8.30 5.00
	1.30 St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
	3.30 St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
10.00	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00 2.30
8.00	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	1.30
	PROV. MARITIMES.	
	N-Brunswick et Isle P.-E. Halifax, N.-E.....	3.15 7.00
	Les malles pour T.-Nouve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juil.	7.00
	ETATS-UNIS.	
8&10	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	7.00 2.15
8&1	New-York et les Etats du Sud.....	2.15
8&10	Island Pond, Portland et le Maine.....	3.15&7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00 6.45
	INDES OCCIDENTALES.	
	Lettres, etc., payés d'avance par N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....	2.30
	Pour Havane et Indes Occidentales par Havane, tous les jeudis P.M.	
	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 25ème jour de chaque mois.	
	GRANDE BRETAGNE.	
	Par la ligne Canadienne. Vendredi Par New-York les Mardis, Joudis et Saumedis.....	7.00 2.15

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
(b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la formation des malles.
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.
Le Dimanche à 9.00 p. m.
16 Fév. 1874.

\$5.00 MOULINS A DRECOU \$5.00

Première classe et complets sous tous les rapports.

AGENTS DEMANDES

Avantages extraordinaires, Circulaires, Echantillons de couture, etc. gratis.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE HOPE
20, University Place
New-York.

4 sept. 1873

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 25 Février 1874.

Le sort paraît en être jeté, nous n'avons pas d'affaires cet hiver. Nous voilà bientôt rendus au premier Mars, et semaine après semaine, nous avons prêté que les affaires reprendraient dans tel ou tel temps et invariablement depuis la clôture de la navigation nous nous sommes trompés. L'axiome qu'on n'est pas prophète dans notre pays se réalise entièrement pour nous. Nous allons donc abandonner les prophéties pour ne constater que les faits accomplis. Notre tâche ne sera pas longue car nous n'avons qu'à répéter le même refrain de cet air connu "pas d'affaire," seulement comme variante, nous donnons un peu d'amplification à ces deux mots qui résument à peu près complètement notre situation commerciale.

Iler s'est réuni à Ottawa ce qu'on pourrait appeler, le congrès des négociants. Les assemblées de la "Dominion Board of Trade" acquiescent d'année en année plus d'importance. La Chambre Nationale de Commerce des États-Unis doit être représentée cette année par les délégués suivants: Milwaukee: N. P. McLaren; Chicago: A. M. Wright; Détroit: R. Hawley; Buffalo: E. P. Dow; Cincinnati: John A. Game; Philadelphie: J. B. Wetherill; New-York: L. N. J. Starke; Boston: C. G. Nazro; Portland,—Haskell.

Nous n'avons pas besoin de dire que les questions les plus importantes qui concernent le commerce seront discutées, entre autres, la révision du tarif, et la route du Pacifique.

La huitaine qui vient de s'écouler n'a pas été fertile en affaires, seulement on a pu constater les fruits de l'opération de Paete concernant l'inspection du poisson.

L'automne dernier, dans la crainte de voir cet acte en opération on a expédié le poisson dans toutes les directions, principalement dans la Province d'Ontario, afin de le faire échapper à l'inspection à Montréal. Le résultat de cet manœuvre a été que, la première semaine du carême arrivée, le poisson salé, en premières mains manquait complètement sur notre place et celui qui se trouvait en secondes mains commandait des prix presque inconnus jusqu'ici.

Nous espérons que la Chambre de Commerce de la Puissance actuellement en session va recommander fortement que la partie de la loi qui concerne l'inspection du poisson soit amendée de manière à donner satisfaction autant que possible à tout le monde, car telle qu'elle est actuellement, elle ne rencontre presque pas le but qu'on s'était proposé en l'invoquant. Les délégués de Montréal sont pleinement saisis des imperfections de Paete et nous osons espérer que ceux de Québec le sont également. Nous croyons aussi savoir que le gouvernement en est informé et nous nous berçons de l'espérance que, pendant la prochaine session, cette loi sera amendée, au moins dans les parties qui en rendraient l'opération presque une lettre morte.

La Gazette Officielle annonce l'appointement de M. P. Bickerstaff comme inspecteur de grain pour la ville de Montréal.

Nouveautés.—On nous informe que les commis voyageurs ont rencontré plus de succès cette semaine que pendant la précédente. Les

stocks dans quelques localités sont très légers, dans d'autres ils sont plus considérables qu'ils devraient l'être à cette saison. La température variable que nous avons eue depuis le commencement de l'hiver et les mauvais chemins ont beaucoup retardé les affaires, de là les forts stocks qui restent entre les mains d'un grand nombre de marchands de la campagne.

Colons.—Nous recommandons aux marchands, principalement à ceux de la Province de Québec, qui se trouvent plus directement concernés au succès des manufactures dans cette province, d'examiner les cotons de la fabrique Victor Hudon avant d'acheter des cotons manufacturés à l'étranger. Nous croyons que les cotons de cette fabrique peuvent lutter avantageusement avec l'importation étrangère et il n'est que juste de donner la préférence aux produits de nos propres fabriques quand il s'agit sous tous les rapports, égaux à la fabrique étrangère. Nous savons avec quel succès la fabrication des étoffes de laine a été poursuivie dans ce pays et le nom avantageux dont jouissent les tweeds canadiens, non si avantageux qu'en Angleterre même on a emprunté, nos plus d'une circonstance, les marques de nos fabriques canadiennes pour écouler la marchandise anglaise, qui de fait était inférieure à l'article de fabrication canadienne. Qu'on fasse pour les cotons canadiens ce qu'on a fait pour les tweeds canadiens et le succès de nos fabriques de tissus est assuré.

Céréales.—Notre marché reste toujours plongé dans le plus grand calme et nos négociants suivent avec intérêt les fluctuations des marchés étrangers pour se guider dans leurs opérations aussitôt qu'ils penseront le temps favorable pour s'y lancer.

Nous empruntons à nos échanges d'Europe sur la situation des céréales les remarques suivantes:

Les affaires en grains ont eu beaucoup moins d'importance ce depuis huit jours en Europe, et les prix doivent se voir en tendance moins ferme.

À Paris, les offres en blés français sont des plus restreintes, et les prix sont très-fermement tenus; les affaires sont rendues difficiles par la baisse des farines; aussi la meunerie s'abstient-elle d'acheter.

Le seigle est peu offert: la demande reste modérée, les affaires sont limitées, et les prix assez soutenus pour le disponible.

Les autres marchés français ont aussi été très-calmes cette semaine et les prix, quoique sans baisse accentuée, doivent cependant se voir en tendance un peu plus faible.

En Angleterre, la physiologie des marchés est presque complètement changée, tant sur les marchés des comtés que sur les places d'importation; à la suite des arrivages continus des semaines dernières et, surtout depuis les fêtes, la meunerie a envisagé plus froidement la position qu'elle n'avait pu ou voulu le faire jusqu'alors; en effet, l'écoulement de ses produits se faisait facilement et les prix étaient fort rémunérateurs, mais depuis la nouvelle année, la consommation a de beaucoup ralenti ses achats et éclairée par les nombreux arrivages de l'étranger, ne veut plus rien prendre qu'avec une baisse un peu sérieuse, la meunerie, devant la mévente de sa fabrication, a dû, nécessairement, restreindre ses achats et demander de la baisse aux importateurs; ceux-ci, un peu chargés par la marchandise mise en magasin dernièrement, ont été très-heureux de se débarrasser, et, par suite, dans toutes les directions, les fermiers et le commerce ont dû faire des concessions. La semaine s'est donc terminée à Londres et à Liverpool, avec des affaires très-calmes.

En Belgique, les transactions sont au grand calme, la consommation, après des nombreux achats, étant suffisamment approvisionnée pour quelques semaines, s'est retirée des marchés, qui, livrés à leurs propres ressources, ne pouvant plus placer à la meunerie un sac de marchandise, se trouvent dans l'obligation de faire de la baisse.

En Hollande, les blés sont un peu plus recherchés et obtiennent des prix un peu plus élevés que ceux de la semaine dernière, mais sans que les affaires soient des plus animées. Les seigles, par contre, sont très-offerts surtout en livrable, et les prix accusent de la baisse, tandis que le disponible se maintient assez bien, grâce à quelques demandes faites par la consommation.

En Allemagne, sur les marchés de l'intérieur, les affaires sont calmes, mais les prix se maintiennent bien, si le commerce reprenait ses achats, sans nul doute les prix progresseraient. Dans les ports de la Baltique, les ordres d'achats sont assez nombreux, surtout pour l'Angleterre, mais difficiles à remplir, par suite du peu d'arrivages de l'intérieur et des hautes prétentions des détenteurs. Dans les ports de la mer du Nord, au contraire, la tendance est à la baisse et les affaires sont presque nulles.

En Suisse, les affaires sont toujours aussi nulles. La consommation est largement approvisionnée et peut attendre encore avant de revenir aux achats; aussi les cours sont-ils à peu près nominaux.

En Italie, il ne se fait rien ou presque rien; les prix sont tenus, mais, pour vendre, il faudrait faire des concessions, concessions d'autant plus difficiles que la marchandise est rare.

En Hongrie et en Autriche, toujours peu de céréales à la vente et prix tenus très-fermes, mais les affaires sont fort difficiles à engager.

Comestibles.—Lard en carcasse. La fermeté que nous avons signalée depuis quelques temps dans les pores abattus ne s'est pas maintenue pendant la huitaine qui s'est écoulée. Les cours ont reculé de 25c à 50c par 100 lbs, et clôturent de \$7.50 à \$8.

Lard en baril.—Les détenteurs de lard en baril sont moins fermes dans leurs prétentions et feraient une concession de 25c par baril pour le placement de lots tant soit peu important. On cote à la clôture mess \$18.25 à \$18.50, mess mince \$17.25 à \$17.50.

Saindoux.—Régulier 11^e à 12c pour petits lots, 11 à 11¹/₂ pour grands lots.

Beurre.—Nous avons à signaler une nouvelle hausse en conséquence de la modicité du stock en disponible. Nous cotons beurre de choix 32c, bon ordinaire 29c à 30c, ordinaire 25c à 26c.

Poisson.—Hareng de Labrador. Vente de quelques barils No 2 en secondes mains à \$8.

Morue en baril.—Manque.

Morue en grenier.—Dernières ventes à \$8 par 200 lbs No 1 inspectée, non inspectée pour infériorité de qualité \$5.50. Cette morue était impropre à servir de nourriture, mais la loi d'inspection étant défectueuse sous le rapport de confiscation de poisson impropre à servir de nourriture, les détenteurs réussissent quelque fois à la passer sous de fausses notes d'inspection. Les personnes qui auraient à se plaindre de la mauvaise qualité du poisson qu'elles auraient acheté, pourraient obtenir des informations de l'Inspecteur qui les mettraient en demeure d'obtenir des réparations des vendeurs qui les auraient volés.

Épicerie.—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans les épicerie et denrées coloniales qui sont fermement tenues en conséquence de la modicité de stock et disponible.

Spiriteux.—Les spiritueux domestiques com-

me les spiritueux étrangers sont calmes sans changement.

Vins.—Nous n'avons pas connaissance d'aucune transaction importante dans les vins. Le stock en disponible est très minime, et les détenteurs ne veulent faire aucune concession, certains d'obtenir leurs prix avant l'importation du printemps.

Voici comment on signalait la situation des vins et spiritueux au départ du dernier courrier d'Europe :

Les affaires se maintiennent toujours dans un calme absolu ; nous avions dans notre dernier Bulletin, émis la pensée que cette situation dans les transactions devait bientôt prendre fin, eu égard aux offres que font les détenteurs et au fléchissement des prix qui en est la conséquence ; mais aujourd'hui nous ne pouvons tenir le même langage.

Prédire le moment où viendra la reprise serait aussi téméraire que d'assigner un terme au règne de ceux qui ont frappé les liquides d'une augmentation de droits dont le principal effet est de restreindre la consommation et de paralyser la bonne volonté du commerce.

La situation des vins, dans tout le Midi, n'a pas varié pendant ces derniers jours ; il y a persistance de la part des propriétaires dans les prix demandés pour les vins de belle couleur ; les vins légers sont en baisse, et cependant il serait difficile de les obtenir, en bonne qualité, au-dessus de 25 fr. l'hectolitre, nus, pris chez le propriétaire.

Il ne nous a été signalé aucune vente intéressante en vins de l'Hérault, de l'Aude et des autres départements vinicoles de ce rayon ; en revanche, on nous annonce des achats de vins d'Espagne faits à Cette, depuis notre dernier bulletin : environ 5,000 hect., à des prix variant de 32 à 45 fr. Ces achats indiquent une baisse notable sur les vins de cette catégorie. Dans tous les cas, ces vins-là ne sauraient remplacer leurs similaires roussillonnais.

La même absence d'affaires nous est signalée de divers points des deux Charentes. Les cours, au dernier marché de Cognac, restent stationnaires comme suit : Grande champagne (1872) fr. 170 ; petite champagne fr. 160. Fins bois (Borderies) fr. 150 ; très-bons bois, fr. 140 ; bons bois ordinaire, fr. 125. Le tout par hect., à 500 nu, au comptant, sans escompte.

Les demandes sont presque nulles sur les marchés d'Eauze et de Condom, et les cours sont sans changements.

PORT DE QUEBEC.

On lit dans le *Canadien* de vendredi :

Le nombre de bâtiments d'outre-mer qui sont entrés dans le port de Québec en 1873, a été de 892, dont 777 vaisseaux à voiles et 115 steamers ; avec cargaison, 421 ; sur lest, 471 ; sous le pavillon de l'empire britannique, 612, des pays étrangers, 280, divisés comme suit : retgué, 612 ; Etats-Unis, 5 ; France, 5 ; Norvège et Suède, 225 ; Allemagne, 10 ; Italie 9 ; Portugal, 9 ; Danemark, 8 ; Autriche, 7 ; Belgique, 1 ; Russie, 1.

Le tonnage de tous ces vaisseaux s'est élevé à 715,937, et les marins montant cette flotte, à 29,905 hommes.

En 1872, il était entré dans notre port 1,013 bâtiments, dont 891 navires et 122 steamers, ou 121 vaisseaux, 87,635 tonnes et 1,327 marins de plus qu'en 1873.

Voici maintenant le nombre de vaisseaux qui sont entrés et sortis, dans notre port, depuis 1849 à 1873 inclusivement :

Années.	Entrés.	Acquittés.
1849.....	1184.....	1243
1850.....	1196.....	1275
1851.....	1300.....	1394
1852.....	1234.....	1270

1853.....	1351.....	1406
1854.....	1416.....	1538
1855.....	750.....	853
1856.....	1006.....	1083
1857.....	1283.....	1355
1858.....	1007.....	1058
1859.....	970.....	1051
1860.....	1252.....	1293
1861.....	1571.....	1534
1862.....	1347.....	1319
1863.....	1061.....	1786
1864.....	1425.....	1561
1865.....	1396.....	1517
1866.....	1300.....	1410
1867.....	1211.....	1232
1868.....	958.....	1038
1869.....	993.....	993
1870.....	1004.....	1007
1871.....	886.....	899
1872.....	1013.....	1030
1873.....	892.....	875

Le tableau suivant contient les dates de l'ouverture et de la fermeture de la navigation, dans le port de Québec, depuis 1830 à 1873 inclusivement :

Années.	Arrivés		Partis
	de Montréal Vapours.	d'Europe Navires.	
1830.....	17 avril....	26 avril..	4 déc.
1831.....	21 ".....	16 ".....	30 nov.
1832.....	29 ".....	4 mai....	30 "
1833.....	18 ".....	10 ".....	25 "
1834.....	18 ".....	6 ".....	24 "
1835.....	4 mai....	2 ".....	25 "
1836.....	11 ".....	11 ".....	26 "
1837.....	1 ".....	29 avril..	18 "
1838.....	28 avril..	3 mai....	20 "
1839.....	21 ".....	8 ".....	23 "
1840.....	19 ".....	25 avril..	29 "
1841.....	1 mai....	29 ".....	28 "
1842.....	21 avril..	3 mai....	28 "
1843.....	5 mai....	18 avril..	28 "
1844.....	24 avril..	3 mai....	23 "
1845.....	25 ".....	1 ".....	26 "
1846.....	17 ".....	24 avril..	27 "
1847.....	8 mai....	8 mai....	26 "
1848.....	6 avril....	1 ".....	21 "
1849.....	25 ".....	28 avril..	25 "
1850.....	25 ".....	28 ".....	28 "
1851.....	22 ".....	20 ".....	29 "
1852.....	30 ".....	15 ".....	4 déc.
1853.....	23 ".....	24 ".....	26 nov.
1854.....	5 mai....	29 ".....	29 "
1855.....	6 ".....	6 mai....	25 "
1856.....	27 avril....	20 avril..	23 "
1857.....	17 ".....	28 ".....	24 "
1858.....	18 ".....	29 ".....	25 "
1859.....	32 ".....	29 ".....	28 "
1860.....	26 ".....	28 ".....	26 "
1861.....	26 ".....	22 ".....	26 "
1862.....	30 ".....	16 ".....	29 "
1863.....	3 mai....	4 mai....	27 "
1864.....	21 avril..	27 avril..	30 "
1865.....	21 ".....	29 ".....	28 "
1866.....	26 ".....	28 ".....	1 déc.
1867.....	3 mai....	17 ".....	29 nov.
1868.....	28 avril..	23 ".....	28 "
1869.....	39 ".....	27 ".....	27 "
1870.....	25 ".....	16 ".....	2 déc.
1871.....	18 ".....	22 ".....	27 nov.
1872.....	6 mai....	30 ".....	26 "
1873.....	2 ".....	28 ".....	22 "

Chambre de Commerce de Rimouski.

Monsieur,

En ma qualité de président de la Chambre de Commerce provisoirement établie dans le District de Rimouski, je me fais un devoir de vous faire connaître les raisons pour lesquelles nous n'avons pas pu jusqu'ici nous faire représenter par un ou des délégués aux assemblées de la Chambre de Commerce de la Puissance " Dominion Board of Trade " qui se tiennent périodi-

quement à Ottawa. Le *Négociant Canadien* a fait à cet endroit, un chaleureux appel dans ses colonnes aux différents membres des chambres qui existent dans les districts des diverses provinces de la Puissance. J'ai le plaisir de dire que cet appel chaleureux a été compris par les membres de la chambre provisoire qui existe parmi nous ; mais malheureusement pour notre district, nous n'avons pas été dans les conditions de nous faire représenter par une délégation aux assemblées de la Chambre de Commerce de la Puissance, par la bonne raison que, jusqu'à présent, nous ne sommes pas incorporés au désir de la loi. Ce n'est qu'en délibérant entre nous, dans des assemblées récemment tenues, que nous nous sommes aperçus, qu'il fallait être incorporés, avant de prendre part aux assemblées générales. Depuis ce temps, nous avons pris la détermination de nous faire incorporer au parlement prochain, inutile de dire que nous en éprouvons un vif regret, attendu que notre ville naissante prend tous les jours des développements assez rapides. Depuis le 1er d'août dernier, comme le public le sait déjà, nous avons une communication directe en chemin de fer entre cette ville et Lévis, malgré que cette partie du chemin de fer Intercolonial ne soit pas encore reçue par le gouvernement. Ce n'est qu'à l'instigation des hommes d'affaires, que cette voie a été ouverte au commerce, ce qui nous procure l'avantage d'une maille quotidienne entre les deux villes de Rimouski et de Québec ; avantage pour nous inappréciable. Nous espérons que l'an prochain, savoir dans le cours de l'été, l'Intercolonial sera ouvert au public jusqu'à Ste. Flavie ; ce qui nous mettra en rapport direct avec le grand chemin Métapédiae.

Notre ville comme notre district sont pleins d'avenir, d'un côté notre magnifique fleuve et de l'autre l'intercolonial, ce qui nous mettra à quelques heures de l'océan en se rendant à Halifax. Si les provinces locales de la puissance sont au point de vue politique, évidemment il devra exister entre elles au point de vue commercial une parenté innommée ou au moins une amitié qui favorisera tous les jours le bien général des sujets Britanniques qui aiment tant à vivre sous l'égide du drapeau de notre Commune Mère Patrie. Ainsi dans quelques années, au point de vue de nos intérêts communs, tous les habitants qui existeront dans les limites de la puissance, savoir de l'Atlantique au Pacifique, seront des frères et n'auront tous que le même intérêt.

Nous espérons un grand avantage de la construction à la Pointe-aux-Pères d'un havre de refuge dont il a été si souvent question dans le monde commercial ; nous avons constaté avec bonheur que le gouvernement actuel suit à cet égard la politique du gouvernement de Sir John McDonald. Inutile de dire que cette gigantesque entreprise sera d'une grande utilité, non seulement pour notre localité, mais encore pour le commerce et la navigation en général. Tous les jours nous voyons parmi nous des éléments de progrès, ce qui nous fait espérer beaucoup pour l'avenir. Chaque année il se forme dans notre district

de nouvelles paroisses, ce qui est une preuve de l'augmentation de la population. Pour le moment je ne vous parlerai pas des différents projets que nous avons en vue; mais qu'il me suffise de vous dire que nous agitions déjà la question d'établir parmi nous une Banque Commerciale, caisse d'économie, enfin quelques autres établissements qui vous seront connus plus tard. Je me borne pour le moment à ces quelques observations, et si vous avez l'obligance de faire connaître à la prochaine réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance les motifs pour lesquels nous n'avons pas jusqu'ici euvoiyé de délégués à vos réunions pour nous représenter, nous vous serons très-obligés.

I. S. A. DASTOIS,
Prés. de la Chambre de Commerce
du district de Rimouski.
Rimouski, 19 Fév. 1874.

MARCHE MONETAIRE.

24 février 1874.
4 heures P. M.

Les parts de banque sont vendues aux prix suivants:

STOCKS.	Ache- teurs.	Ven- dus.
Banque de Montréal	192	193
Banque d'Ontario	109	109
Banque de l'A. B. du N.	130	130
Banque de la Cité	100	101
Banque du Peuple	141	105
Banque de Moisson	149	110
Banque de Toronto	198	207
Banque Jacques-Cartier	105	105
Banque des Marchands	111	112
Banque des Towns Est.	118	120
Banque de Québec	165	108
Banque Nationale	108	110
Banque Union	103	105
Banque des Artisans	83	86
Banque Royale Canad.	109	99
Banque C. de Commerce	125	126
Banque Métropolitaine	90	90
Banque de la Puissance	106	106
Banque de Hamilton	91	96
Banque Maritime	87	90
Banque d'Echange	101	102
Cie Charbon Intercol.	75	81
Huron Copper Bay Co.	20	20
Cie Télégraph Montréal	178	178
Cie Télégraph du Peuple	98	101
Cie. Canad. Richelieu	171	186
Cie. de Nav. Canadienne	32	82
Cie. de Chars Urbains	27	21
Cie. du Gaz de la Cité	131	131
Merchants Exchange
Mont. Inv't Ass. Stock
Boc. de Com. P. de l'A. B.
Canad. Rolling Stock Co.	91	50
Com. ang. d'Equipement	101	100
Cie. d'Exploit. de Canada	70	84
Manufacture de Coton	75	86
Compagnie de Entrepôt	101	90
Graphic Print Co.	60	50
Cie. de Chars de l'A. N.
Stock de la Puissance	102	105
Bons de la Puissance
100. du Gov't 5 p. c. 50
100. du Gov't 6 p. c. 50
Bons du Havre de Montréal, 6 p. c.
Bons du Ch. de G. T. 7 p. c.
Bons du Chemin de Fer Cham- plain et St. Laurent	98	102
100 8 p. c. sterling
Bons Havre de Montréal
Bons Corp. de Mont. 8 p. c.	98	99
Bons Aqueduc, Montréal	98	99
Stock de Montréal 7 p. c.	109	110
Stock de Montréal 8 p. c.	109	109

Change.

Banque de Londres, 30 jours	163 à 100
Travaux au Or do	0 à 1 p
Or de New-York, à 1200 A. M.	1 1/2 à 10

Marché monétaire de Montréal.

New-York, 24 fév. 1874 10.00 a. m

Or, 112 1/2; change, 84 1/2
Greenbacks achetés pour de l'or à 11 1/2 et 00
d'escompte et vendus à 00.
Argent acheté pour de billets de banque à 8
et vendu 9.
5.20 vendus de 114 à 117



BUREAU DU CONSEIL PRIVE.

Ottawa, 29 août 1873.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, sur la recommandation du Ministre du Revenu de l'Intérieur, et en vertu des dispositions de la 1ère Section de l'Acte intitulé: "Acte pour amender, consolider et étendre à toute la Puissance les lois concernant l'inspection de certains articles de provenance canadienne," de désigner par un ordre en Conseil de ce jour, les Cités suivantes: Québec, Kingston, Hamilton, London et Ottawa, dans la Province d'Ontario, Saint-Jean, dans la Province de Nouveau-Brunswick, et Halifax dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, comme des Cités où il est expédient de nommer des Inspecteurs pour les articles suivants, de provenance canadienne, savoir:

- Fleur et Farine.
- Blé et autres grains,
- Bœuf et Lard,
- Potasse et Perlasse,
- Poisson salé et huile de poisson,
- Beurre,
- Cuir et Peaux Crues,
- Pétrole.

W. A. HIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

25 février.



Avis aux Entrepreneurs

Des Soumissions cachetées, adressées au Sous-signé, et endossées "Soumissions pour l'ancien Bureau de Poste de Toronto," seront reçues à ce Bureau jusqu'à SAMEDI, le 28 FEVRIER prochain, à midi, pour faire certains changements et ajoutés à cet édifice, afin de le convertir en Bureaux pour le Receveur-Général et le Revenu de l'Intérieur.

Les plans, devis, etc., peuvent être vus, le et après LUNDI, le 16 courant, au bureau de Henry Langley, Eccl., Architecte, rue Jordan, Toronto, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

Les entrepreneurs sont notifiés que les soumissions ne seront pas examinées, à moins qu'elles ne soient strictement conformes aux blancs imprimés, et dans le cas d'aucunes-à moins qu'elles ne contiennent la signature réelle et la nature de l'occupation et de la résidence de chaque membre de la société.

Pour l'acceptation du contrat, des garanties suffisantes seront exigées sur biens réels ou par un dépôt en argent, en effets publics ou municipaux, en de banque, jusqu'à la concurrence de cent par cent sur la somme totale du contrat.

Chaque soumission devra contenir les signatures de 30 personnes responsables et solvables résidents en Canada, qui voudront se joindre en caution pour l'accomplissement de ces conditions et l'exécution des travaux compris dans le contrat. Cependant le Ministre ne s'engage pas à accepter le plus bas ni aucun des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN.

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 12 Fév. 1874.

LA BANQUE DU PEUPLE

A V I S

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des ACTIONNAIRES de la Banque du Peuple aura lieu aux Bureaux de la Banque, Rue St. Jacques

LUNDI, le 2 Mars prochain A TROIS HEURES P. M.

Conformément aux 16 et 70 clauses de l'acte d'incorporation.

Par ordre du Bureau des Directeurs.

A. A. TROTTER,

Cassier.

Montréal, 31 janvier 1874.



Douane de Montréal,

Montréal, 12 Fév. 1884.

AVIS PUBLIC EST LE PRESENT DONNE QUE

Toutes les Marchandises non-reclamées

Qui sont depuis

PLUS DE TROIS MOIS

DANS LES

ENTREPOTS de la DOUANE

Et qui ne seront pas

Reclamées le ou avant le 28 courant

SERONT

VENDUES A L'ENCAN PUBLIC

Pour la perception du montant des droits.

W. B. SIMPSON,
Collecteur.

19 fév.



Chemin de Fer Intercolonial.

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial doivent avis, par les présentes, qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour la pose des lisses et la balastage sur environ 73 milles de la ligne depuis le chemin de Metapedia jusqu'au Pont qui traverse la Rivière Metapedia, section 18. Les soumissions devront comprendre toute cette distance.

Les devis et blancs de soumissions peuvent être obtenus au Bureau des Commissaires, à Ottawa. Les soumissions cachetées, endossées "Soumissions" et adressées aux Commissaires seront reçues à leur Bureau d'Ottawa jusqu'à MARDI le 21 MARS 1874.

Les soumissions seront en même temps reçues pour 300 tonnes de chevilles de chemin de fer, d'après un échantillon qui peut être vu au bureau plus haut mentionné. Les soumissions devront spécifier le prix par tonneau de 211 lbs., livrés à la Rivière du Coup, en quantités égales, dans 15 mois de Mai, Juin et Juillet prochains.

C. J. BRYDGES,
ED. B. CHANDLER,
A. W. McLEAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires du
Chemin de Fer Intercolonial,
Ottawa, 19 Fév. 1874.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Le sous-signé est prêt à recevoir des offres pour la location des magnifiques bureaux (chauffés à l'eau chaude) dans les étages supérieurs de la nouvelle bâtisse de la Banque Jacques-Cartier sur la Place d'Armes.

VOUTES de première classe.
Possession immédiate.

U. COTTÉ,
Cassier.

Montréal 12 janvier 1874.

AUX
Propriétaires de Tourbières
MACHINE à PRESSER la TOURBE

MM. BRUNET & CIE. ont inventé un système pour transformer la tourbe sortant de la terre, en blocs aussi durs que le charbon.

Cette machine, qui est peu coûteuse, est mise en opération par un seul cheval et peut livrer 15,000 blocs par jour, soit environ 10 tonnes pesant de combustible; trois hommes et un enfant suffisent à la mettre en opération.

Cette machine brevetée par le Gouvernement et qui reçut les premiers prix à l'Exposition Industrielle du Canada en 1873, est destinée à opérer une révolution dans le mode actuel de chauffage.

Les propriétaires ont maintenant plusieurs machines à vendre et ils sont prêts à entrer en négociations pour permettre l'usage de leur procédé.

S'adresser à

JOS. BRUNET,
No. 199, Rue Mignonne,

ou à

G. A. DROLET,
No. 41, Rue St. Vincent.

Montréal, 29 février 1874

LA
BANQUE DU PEUPLE

DIVIDENDE No. 77

Les Actionnaires de la Banque du Peuple, sont par les présentes notifiés qu'un Dividende semi-annuel de QUATRE PAR CENT, pour les six mois courant, a été déclaré sur le Fonds-Capital, et sera payable aux Bureaux de la Banque,

Lundi, le deux Mars prochain

ET LES JOURS SUIVANTS

Le Livre de Transfert sera fermé du 15 au 28 Février inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

A. A. TROTTER,
Caisier.

Montréal, 31 janvier 1874.

LA
Banque Jacques-Cartier

EST INSTALLÉE DANS SES

NOUVEAUX BUREAUX

SUR LA

PLACE D'ARMES

25 janv. 1874

A LOUER



DEUX MAGASINS de première classe à trois étages, soixante-et-douze pieds de profondeur avec un soubassement de onze pieds de haut, des mieux éclairés, situés au coin des Rues Versailles et St. Joseph. Chaque étage de ces magasins peut se louer séparément, ainsi que le soubassement.

Plus cinq autres MAGASINS sur la même rue. S'adresser à

CHARLES GAREAU,
35, Rue McKay.
Visible le matin de 7 1/2 heure à 8 1/2.
Le soir de 6 1/2 h. 8 1/2.

12 janv.

A VENDRE

1,000 tonneaux de FOIN mil première qualité, ballots pesant 300 livres et au-dessus,

5,000 minots d'AVOINE,

2,000 " de POIS.

S'adresser à

ED. CARON,
Rivière du Loup (en haut.)

29 janv.

EN MAIN

ET

A VENDRE

PAR

VICTOR HUDON

RAISINS VALENCE

do MALAGA sur COUCHES

do LOOSE MUSCATELS

do SULTANA

do CURRANTS

SARDINES en 1/2 et 1/4 boîtes

PETITS POIS au naturel

CHAMPIGNONS

ECORCE D'ORANGE et CITRONS confits

NOISETTES, NOIX du BRESIL et AMANDES S. S.

BRANDY MARTEL en caisses, barriques, quarts et octaves

do DUBOIS en caisses

do GERIN en barriques et quarts

GIN DE KUYPEL en barriques, caisses rouges et vertes

do MELCHER en barriques et quarts

RUM de la Jamaïque

SCOTCH WHISKEY, en caisses

PORTER, Dublin en pintes et chopines

VINS, SHERRY, PORT, BGDY, PORT et SAN PEDRO de PAUL

EMILE THOMAS

do PORT SUPERIEUR

do ST. JULIEN en caisses et barriques

VINAIGRE de fordeaux

CHAMPAGNE, Diverses marques

do SAINT P. RAY Mousseux

do CHARTREUSE véritable

MARINADES de "STOWERS"

MOUTARDE Française

RIZ ARRICAN

SUCRES, DEMARARA, RAFFINE ECOS-PORTO RICO, Blanc en morceaux et Moulée

MELASSES, BARBADE et MUSCOVADO

SIROPS, AMBER, MIEL et GOLDEN

HUILES D'OLIVE et de LOUP-MARIN

200 QUINTAUX de MORUE SECHE.

22 janvier

A VENDRE

DEUX CENT SOIXANTE LOTS sur la terre DESEVE aux Fanneries Ouest, dans le Centre du Village et des manufactures. Conditions libérales.

S'adresser à

CHARLES GAREAU,
35, Rue McKay.
Visible le matin 7 1/2 heures à 8 1/2.
Le soir de 6 1/2 heures à 8 1/2.

ou à

E. PRUD'HOMME, Ecr.,
Notaire,
No. 5, Carré Chabouloz

12 janv.

Thibaudeau, Généreux & Cie.,

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THIBAUDEAU, GENEREUX & CIE.

à Montréal.

THIBAUDEAU, FRERES & CIE.,

à Québec

THIBAUDEAU, BROTHERS & Co.,

à Manchester, (Angleterre)

Montréal, 15 janvier 1874

Magnifiques Places d'Affaires

QUATRE SPACIEUX

ET

SUPERBES MAGASINS

A

LOUER

En face de l'Hôtel Donegan sur la Rue NOTRE-DAME, dans un quartier où les affaires augmentent rapidement depuis deux ou trois ans.

Egalement avantageux pour le commerce en gros comme pour le commerce de détail à cause de leur proximité du Port, du Marché Bonsecours et de l'un des grands hôtels les mieux patronnés de la ville.

Deux de ces magasins ont près de 100 pieds de profondeur avec CAVE spacieuse éclairée, parfaitement égoutée et couverte d'un bon plancher; magnifique PLATE-FORME au second.

Site très-avantageux pour le commerce Marchandises Sèches,

Groceries, Vins, etc.,

Marchands de Meubles, de

Fer, de Faïence, de

Peintures, etc., etc

Le magasin No. 36, actuellement occupé par M. Girard, est muni de tablettes, de magnifiques COMPTOIRS et de tout ce qui est nécessaire pour le commerce de MARCHANDISES SECHES.

Les travaux pour achever ces constructions vont être repris immédiatement et les

Magasins seront prêts à être Loués vers le milieu de Mars prochain

— AUSSI —

A LOUER

avec les magasins ou séparément

QUATRE LOGEMENTS

de première classe, contenant toutes les améliorations modernes

Gaz, Bains, Water-Closets, et
Quartier des plus salubres; en arrière

Vue magnifique du Fleuve et de l'Île Ste. Hélène

AVEC

COUR HANGARDS, Etc.

AMELIORATIONS DE MANIERE A RENCONTRER LA CONVENANCE DES LOCATAIRES.

PRIX TRES-MODERES

Pour plus amples détails s'adresser sur lieux à M. HENRI GIRARD

ou au soussigné,

ALPH. DESJARDINS,

No. 30, Rue St. Gabriel

24 déc

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 26 FEVRIER 1874.

AVIS A NOS PATRONS.

M. C. Beausoleil, l'un des Rédacteurs propriétaires du *Négociant Canadien*, ayant accepté la responsabilité de la publication et de l'administration de ce journal, nous avons jugé à propos de changer la raison sociale de L. E. Morin et Cie, en celle de

BEAUSOLEIL, MORIN & C^{ie}.

Nous espérons que cette arrangement donnera plus de vigueur au *Négociant Canadien*. Il n'y a rien de changé dans la rédaction du *Négociant*, et M. Morin conserve toujours la direction de la *Revue Commerciale*.

Montréal, 18 février 1874.

L. E. MORIN & C^{ie}.

Les bureaux du *Négociant Canadien* sont au No. 39 Rue St. Gabriel, où toutes les affaires seront transigées à l'avenir.

Nous prevenons les commerçants français qu'ils aient à s'adresser pour tout ce qui concerne la publicité, à nos bureaux, à Paris, 29 Rue du Faubourg Montmartre, car aucune annonce française ne saurait être acceptée par nous en dehors de notre agence

BEAUSOLEIL, MORIN & C^{ie}.

Editeurs-propriétaires du
Négociant Canadien.

Chambre de Commerce de la
Puissance.

La convention annuelle de la Chambre de Commerce de la Puissance s'est ouverte hier à Ottawa. Le fauteuil était occupé par M. W. H. Howland, de Toronto, en l'absence du président, M. Henry Fry, de Québec. M. Patterson, secrétaire donna lecture du rapport du Comité Exécutif.

Immédiatement après l'ajournement de la Chambre, le comité a présenté une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général.

En réponse Lord Dufferin dit qu'il serait heureux de s'associer à tout ce qui pourrait aider à la prospérité du commerce de la Puissance.

Des copies des résolutions et mémoires adoptées à la dernière réunion ont été envoyées aux ministres dont les départements étaient affectés.

Le Conseil se félicite de la législation de la dernière session qui a mis en force

les lois que la Chambre avait sollicitées.

Les lois de faillite ont vivement préoccupé le Conseil, et comme il croit une bonne loi d'insolvables indispensable, il recommande de prendre des mesures pour assurer son introduction dès l'ouverture de la prochaine session fédérale.

En réponse à un mémoire de la Chambre, le Gouverneur-Général assura que si le gouvernement américain se rendait aux désirs de la Chambre de Commerce National des États-Unis, la question recevrait l'attention immédiate du ministère.

Les négociations entamées pour obtenir que les navires canadiens faisant le trafic des forts américains sur le lac Michigan ne soient pas obligés d'arrêter à Duncan City, n'ont pas eu d'autre résultat que l'adoption par le Comité Exécutif de la Chambre Nationale des États-Unis d'une résolution demandant au Secrétaire de la Marine de favoriser cette obligation onéreuse.

La dernière convention de la Chambre Nationale de commerce des États Unis promet d'avoir de meilleurs résultats que les précédentes. Une résolution en faveur d'un traité de Réciprocité a été adoptée à l'unanimité. Les relations deviennent de plus en plus cordiales entre les hommes d'affaires des deux pays.

Le comité recommande que la prochaine convention ait lieu à St. Jean, N.-B.

Grâce à l'augmentation du nombre d'organisations affiliées, le déficit de l'année dernière a été rejeté et il n'y aura pas de difficulté à l'avenir pour la chambre de rencontrer ses obligations.

Le rapport fut reçu et adopté. Les comités suivants furent nommés :

Finance.—MM. McLennan, McGee, Walker, Labelle.

Règlements.—MM. Carruthers, Harding, Jarvis.

Ordres du jour.—MM. White, Fairweather, C. Thompson, Molléur, Gillespie, Newburn, Marshall.

Loi de la Chambre de Commerce.—MM. Skead, McCulloch, Harty, Craig.

Sur motion de M. Robertson, un comité composé de MM. Robertson, Jones, Pennock, Harty, Brown, Thompson, d'Halifax, H. Labelle et Thompson, de Toronto fut chargé d'examiner et de faire rapport sur les amendements qu'il convient d'apporter à l'acte de faillite.

À la séance de l'après-midi, les officiers dont les noms suivent furent élus pour l'année courante :

Président, W. H. Howland, de Toronto.

Vice président, M. Fairweather, de St. Jean, N.-B.

Comité exécutif: MM. Robertson et

Labelle, de Montréal, l'Hon. M. Jones, de St. Jean, N. B., M. Pennock, d'Ottawa, M. Harty, de Kingston, M. Brown, d'Hamilton, M. Thompson, d'Halifax et M. Thompson, de Toronto.

Le nouveau président lut une adresse dans laquelle il traça l'histoire de la formation de la chambre et de l'importance que ses délibérations ont acquise. Il annonça qu'une nombreuse députation de la Chambre Nationale des États-Unis était présente et s'étendit sur l'immense avantage de l'élargissement immédiat des canaux, etc.

Après que M. Fairweather eut remercié la convention de l'honneur qu'elle avait fait à sa province en l'élisant vice président, M. Thompson, de Toronto, reprit la thèse du président sur la nécessité urgente d'élargir sans retard les canaux, et il proposa une résolution priant le gouvernement de pousser cette œuvre avec la plus grande célérité possible.

M. McLennan, de Montréal, proposa un amendement félicitant le gouvernement de ce qu'il a déjà fait en ce sens, et l'engageant à pousser les travaux avec vigueur.

La discussion fut continuée par MM. Neelon, Pennock, Osgood, Keeys, Harty, Woods, Ogilvie, MacPherson et Skead. L'amendement fut adopté à l'unanimité.

M. Belleau, de Lévis, proposa une résolution en faveur de la construction d'un dock de réparation à Québec.

M. Fairweather proposa un amendement engageant le gouvernement à prendre en sa favorable considération l'établissement de docks de réparation dans les ports principaux de la Puissance. Après quelque discussion, la proposition principale et l'amendement furent retirés.

Du Canada en Europe.

Le *Négociant Canadien* a été, croyons-nous, le premier journal de cette province à signaler la possibilité de réduire considérablement le temps nécessaire actuellement pour un trajet d'Amérique en Europe. Le 26 octobre 1871, dans son troisième numéro, à propos de l'achèvement du chemin de fer européen et nord-américain, nous disions :

« Ce n'est pourtant encore qu'un anneau dans une grande chaîne destinée à révolutionner les voyages océaniques. Il s'agit maintenant de la construction d'une voie ferrée d'Halifax au Cap Breton, et d'une autre à travers la longueur entière de l'île de Terre-Neuve.

St. Jean de Terre-Neuve n'est qu'à 1600 milles des côtes de l'Irlande. C'est un trajet de quatre jours et demi. On évite tous les récifs des côtes qui ont été fatals à tant de navires américains et canadiens.

Après avoir cité l'opinion d'un capitaine qui voyait déjà les malles anglaises prendre cette route pour les Etats Unis et pour l'Asie, le commerce entier de trois continents concentré dans l'île de Terre-neuve, et l'établissement de lignes quotidiennes de paquebots océaniques, nous ajoutons :

Ce projet tout grandiose qu'il paraisse, n'a pourtant rien d'exagéré. Il n'est pas douteux qu'il y aura bientôt une ligne régulière de steamers entre Halifax et Liverpool. Avant longtemps le chemin de fer Intercolonial sera terminé. Un voyageur pourra prendre le convoi à Montréal se rendre à Halifax en moins de trois jours, prendre le steamer et arriver à Liverpool dans l'espace de six à sept jours, donnant au moins trois jours d'avantage sur le trajet actuel, et six jours s'il s'embarquait à Terre-neuve.

Si le chemin de fer de la Rivière-du-Loup à St. Jean N. B se construisait, la route serait encore plus courte et plus avantageuse.

L'idée n'est pas restée là, et lors de la réunion des chambres en mars 1872, M. Cartwright, aujourd'hui ministre des finances, obtint qu'un comité de membres de la Chambre des Communes fut chargé d'étudier le projet. Il se mit à l'œuvre, et il a présenté le résultat de ses travaux dans son rapport soumis aux chambres et qui vient d'être livré à la publicité.

Le comité n'est pas en position de faire une recommandation définitive; mais il offre des données intéressantes et qui doivent engager le Parlement à continuer les études si bien commencées. Nous donnons ci dessous les traits principaux de ce rapport que l'on a bien voulu nous adresser et que nos lecteurs parcourront avec plaisir et profit :

Le comité est d'opinion qu'il a été produit assez de preuves pour le mettre en lieu d'affirmer :

10. Que la longueur de la durée de la traversée sur l'Océan peut être facilement réduite d'au moins un tiers, ou en chiffres ronds de 800 à 1000 milles marins :

20. Que la vitesse actuelle du trajet pourrait être sensiblement augmentée (probablement dans une proportion pas moindre que 2 milles à l'heure) si on employait des navires pour le transport exclusif des malles et des passagers.

30. Que si on choisissait quelque endroit convenable sur le territoire canadien et si on employait des navires spécialement construits pour cette fin, il serait tout à fait possible d'abrégé de deux ou trois jours le trajet dans chaque direction, entre Londres et New-York et même plus dans le trajet entre Londres et d'autres endroits dans l'intérieur du Canada et des Etats Unis.

Quant au meilleur point de départ du Canada, le comité n'est pas encore en position de faire rapport avec autorité. Il peut dire, cependant, que, (mettant de côté pour le moment la route à travers Terre-neuve) ce point devra être en définitive entre Louisbourg d'un côté et quelque autre port sur le chemin de fer Intercolonial, entre Shippigan ou Chatham.

Ce comité donne ci-joint un tableau montrant la distance totale de Valentia à Shippigan et Louisbourg, et aussi la distance de ces endroits aux principales villes du Canada et des Etats-Unis.

Distances.	Milles.
De Louisbourg à Liverpool, via In-nistahull	2,255
De Shippigan à Liverpool via Belle-Isle	2,318
Différence en faveur de Louisbourg par mer	
De Louisbourg à Valentia, environ ..	2,000
De Shippigan " Via Belle-Isle	2,100
Distance de Louisbourg au Cap Clair ..	1,998
" Shippigan "	2,115
Différence en faveur de Louisbourg par mer, environ	
De Louisbourg à Québec	419
" Louisbourg " disons	810
Différence en faveur de Shippigan par terre	
De Louisbourg à New York, via Bangor et Boston	1,111
" Shippigan " "	906
Différence en faveur de Shippigan ..	
Temps requis à 12, 14 et 16 milles marins respectivement pour le trajet sur mer, et à 30 milles par heure pour le trajet par terre :	
De Liverpool à Louisbourg, 2,255 milles à 12 milles par heure=188 heures.	
De Liverpool à Louisbourg, 2,255 milles à 14 milles par heure=161 heures.	
De Liverpool à Louisbourg, 2,255 milles à 16 milles par heure=141 heures.	
Ajoutez, pour 1,111 milles de distance pour aller à New-York, à 30 milles par heure, ou disons 37 heures, à chaque nombre d'heures ci dessus et 5 heures pour le trajet entre Londres et Liverpool et vous aurez :	
Temps à 12 milles à l'heure ..	230 heures
14 " ..	202 "
16 " ..	183 "
Durée du trajet de New-York à Liverpool, à 12 milles à l'heure par la route ordinaire sur mer, disons 3,000 milles, ajoutant 5 heures pour faire le trajet de Londres=255 heures.	
Supposant que des navires spéciaux ne transportant que les malles et des passagers et ayant une distance de 700 à 800 milles de moins à parcourir sur l'Océan, puissent naviguer avec une vitesse moyenne de deux milles à l'heure plus grande que celle des navires transportant du fret, on arrive à la conclusion que par la route proposée on abrégérait de pas moins de 50 heures la longueur du trajet dans chaque direction par la route ci-dessus.	
Comme de raison, il est également vrai que le trajet sur mer pour aller à New-York serait aussi beaucoup réduit s'il était fait par des vapeurs de cette catégorie.	
Par conséquent la ligne offrant le moindre trajet par mer doit être décidément supérieure, tout à fait assez, le comité l'espère, pour lui assurer le transport de la plus grande partie des malles entre les deux pays, sans quoi il est très-peu probable qu'aucune compagnie n'oserait renoncer à transporter le fret ordinaire.	
Quant à la route de Shippigan, la durée du trajet par cette voie serait comme suit :	
De Londres à Liverpool	5 heures
" Liverpool à Shippigan, à 12, 14 et 16 milles à l'heure = 193, 166 et 145 heures respectivement.	

" Shippigan à New York, 206 milles. à 30 milles par heure	31 "
Temps à 12 milles à l'heure ..	228 "
14 " ..	202 "
16 " ..	181 "
Temps pour aller à Québec (moyenne de 14 milles à l'heure=	
De Londres à Louisbourg (comme plus haut)	166 heures
De Louisbourg à Québec, 810 milles à 30 milles par heures, disons	27 heures
Total	193 heures
De Londres à Shippigan	171 heures
De Shippigan à Québec	14 heures
Total	185 heures

En adoptant la route de Valentia, on abrégérait encore la longueur du trajet de 4 à 5 heures.

Le temps nécessaire au trajet de Londres à New-York, via Valentia et Louisbourg, à une moyenne de 14 milles à l'heure sur mer, serait :

De Londres à Valentia	16 heures
De Valentia à Louisbourg, 2000 milles	143 heures
De Louisbourg à N.-York, 1107 milles	37 heures
Total	196 heures

De Londres à New-York, via Shippigan.	
De Londres à Valentia	16 heures
De Valentia à Shippigan, 2100 milles	150 "
De Shippigan à New York 906 milles	31 "
Total	192 "

De Londres à Québec, via Louisbourg :	
De Londres à Louisbourg (comme plus haut)	159 heures
De Louisbourg à Québec, 810 milles	27 "
Total	186 heures

De Londres à Québec, via Shippigan :	
De Londres à Shippigan (comme plus haut)	166 heures
De Shippigan à Québec, 419 milles	14 "
Total	180 heures

On observera que la distance de Louisbourg à Montréal, et de Shippigan à New-York pourrait être abrégée de 60 à 100 milles respectivement, si les chemins de fer projetés de Richmond à Chatham (90 milles), et de Richmond à Bangor (125 milles), étaient construits.

La distance de Shippigan à New-York serait alors de 846 milles, et de Montréal à Louisbourg 900 milles, au lieu de 906 milles et 950 milles respectivement.	
Distance de Shippigan à New-York par la route actuelle ..	906 milles
Distance de Shippigan à New-York par la route projetée ..	846 "
Distance de Montréal à Louisbourg par la route actuelle ..	950 "
Distance de Montréal à Louisbourg par la route projetée ..	850 "

Il est peut être à propos de considérer aussi si on ne pourrait pas trouver en Angleterre, pour ce service spécial, un meilleur port que celui de Liverpool. Le comité croit que le havre de Milford Haven, — qui n'est qu'à cinq heures de Londres par chemin de fer et plus rapproché de 120 milles de l'Amérique que Liverpool, via le Cap Clair et Louisbourg et presque à égale distance par la route plus au nord de Belle-Isle, — offre à ce point de vue beaucoup d'avantage. On dit que le havre est par-

faitement accessible à toutes les marées, et comme il n'est qu'à 200 milles du Cap Clair, on perdrait très-peu de temps, si on en perdait, en prenant ce port pour point de départ, tandis qu'en évitant le double transbordement à Dublin et à Holy Head, on antisferait beaucoup les passagers, puisque la principale objection contre la route de Galway ou Valentia a toujours été la nécessité de ce transbordement.

La distance de Millford Haven à Louisbourg étant à peine de 2,200 milles, il est évident que si l'on pouvait atteindre une vitesse moyenne de 14 milles à l'heure, toute la distance pourrait être franchie sans transbordement en 157 heures ou un peu plus de six jours et demi, tandis que le trajet entre le même point et Shippigan durerait environ six heures de plus. Si l'on pouvait atteindre une vitesse de 16 heures environ, c'est-à-dire trois jours et trois quarts, sans transbordement.

Relativement à la route à travers Terre-neuve, proposée par M. Fleeming, le comité a cru préférable de ne pas exprimer d'opinion avant d'avoir d'autres renseignements.

—Nous sommes heureux d'apprendre que MM. G. H. Dumesnil, J. D. Franchère de Ste. Marie, A. Brunet, F. Boutillier avocats et le Dr. Trudel ont fait l'acquisition de la belle ferme de Messrs. Hadley de la Côte St. Paul.

C'est sur cette ferme même que sont érigées la plupart des nombreuses manufactures du village St. Paul.

Il s'y trouve une église protestante et une église catholique qui est presque terminée.

Les chars urbains passent sur le front de cette propriété.

Nous espérons que les acquéreurs tout en favorisant les intérêts de Montréal, obtiendront aussi pour eux-mêmes tous les avantages que mérite leur esprit d'entreprise.

—Les capitalistes canadiens-français et anglais apprendront avec satisfaction que la compagnie des moulins à coton de M. Victor Hudon a obtenu de la législature de Québec, d'augmenter son fonds-capital. Le livre de sous-criptions, pour un nombre limité d'actions, est ouvert au No 15 rue Le Royer.

Temoinage du Dr. Earle — M. James J. Fellows, chimiste. — Monsieur : Pendant plusieurs mois je me suis servi de votre Sirop composé, dans le traitement de la phthisie naissante, de la bronchite chronique et autres affections de la poitrine et je n'hésite pas à déclarer qu'il occupe le premier rang parmi les remèdes employés pour ces maladies.

Etant un excellent tonique nerveux, il exerce une influence directe, sur le système nerveux et donne ainsi de la vigueur.

Il me fait plaisir de recommander un remède qui répond parfaitement aux cas pour lesquels on s'en sert, tandis qu'il y a tant de remèdes annoncés qui sont moins qu'inutiles :

Je suis monsieur votre,

Z. S. EARLE, jr. M. D.

St. Jean N.-B. 23 fév.

LARD EN CARCASSE

EN LOTS AU GRÉ DES ACHETEURS.

En vente par

D. REES & Cie.,

44 et 46, Rue des Sœurs Grises.

19 fév.

20-26



HOTEL DU GOUVERNEMENT.

Vendredi, le 6e jour de juin 1873.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre du Revenu de l'Intérieur, et en vertu des dispositions de l'Acte 33e Victoria, chapitre 8, intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte concernant la perception et l'admission du revenu, l'audition des comptes publics et la responsabilité des comptables publics."

Il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que le privilège accordé par l'Ordre en Conseil du 19 mars 1863, aux effets denrées et marchandises, du cru, du produit ou de fabrication du Canada qui valent être exportés hors des limites du Canada d'y être réimportés francs de droits de douane à certaines conditions énumérées dans le dit ordre, soit et il est par le présent tenu et déclaré s'appliquer aux denrées sujettes aux droits d'excises, respectives denrées pourront à l'avenir être également réimportées en Canada, libres de droits, sujettes aux dites conditions mentionnées au dit ordre, et à la condition, en outre, que ces denrées se ont mises en entrepôt, lors de leur réimportation, et sujettes aux droits d'excise dont elles auraient été passibles si elles n'eussent pas été exportées du Canada.

W. A. HIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

25 fév.



HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA,

Lundi, le 3e jour de novembre 1873.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes et en vertu de l'autorité donnée par la 123me Section de l'Acte 31 Vict. chap. 8, intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que la ville de Sorel, comté de Nicoletien, Province de Québec, soit et est, par le présent, érigée et constituée en port d'entrée et d'entrepôt, pour toutes les fins du dit acte.

W. A. HIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

25 février.



HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA,

Ottawa, Vendredi, 3^e Octobre 1873.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. ministre des douanes, et en vertu de l'autorité donnée par la 133me Section de l'Acte 31 Vic., chap. 8, intitulé : "Acte relatif aux Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent ordonné que le port de Stanstead, Province de Québec, soit et est par le présent érigé et constitué en port d'entrepôt pour toutes les fins du dit acte.

CERTIFIE

W. A. HIMSWORTH,

G. C. P.

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

ISIDORE PAQUIN,

FAILLI

Un bordereau des dividendes a été préparé et restera ouvert aux oppositions jusqu'au DIX-SEPTIEME jour de MARS prochain, après lequel jour les dividendes seront payés.

G. H. DUMESNIL,

Syndic.

Montréal, 25 février 1874.

21 22

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

- Acier fondu..... par lb 0 14 .. 0 17
- " à ressort..... do 0 06 .. 0 08
- " à lisses..... do 0 05 .. 0 07
- Ancres..... par 100 lbs 6 50 .. 8 00
- Anthracite..... par lb 0 00 .. 0 00
- * Balances de comptoir, chaque..... 2 25 .. 3 00
- do plateforme do 7 00 .. 10 00
- do foin et charbon do 110 00 .. 150 00
- * Bains en fonte..... 12 00 .. 15 00
- * Biches F. & W. No. 2..... par douz. 0 00 .. 14 00
- do Dunn No. 2..... do 0 00 .. 11 50
- do F. Fox No. 2..... do 0 00 .. 10 50
- do Kearney No. 2..... do 0 00 .. 9 00
- * Boîtes à roues ordinaires par lb..... 0 04 .. 0 05
- * Thimble Skains, par sett..... 2 75 .. 3 00
- \$13, \$17, \$20, 75, \$25, 75
- * Boutilloires de ferme, 30, 45, 60, 75 gals. couvercles extra.
- do Carvelles pressées par 100 lbs..... 6 00 .. 7 75
- do forgées..... do manquent
- * Cartes à laine No. 6 à 8 par doz paires 3 50 .. 4 50
- do à chevaux do 2 00 .. 2 25
- * Chaudières à Poisse... par 100 lbs 3 25 .. 3 50
- do Sucre, chaque 2 00 à 4 50
- do en cuivre..... par lb 0 40 .. 0 45
- * Chaudirons manufacture indigène do 0 04 .. 0 42
- * Chevilles taraudées pour voitures . 50 par esc. 1st. 13c 8c 8c
- Chânes à mailles courtes (greillis) 3/16, 1/2, 5/16
- do à licou par douz. 4 1/2 pieds long 2 30 .. 4 00
- do à tra ts do 5 00 paires 5 00 .. 9 00
- do à ancres 3/8, 7/16, 1/2, 5/8, 3/4, 7/8, 1, 1 1/8
- do 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2 et au-dessus
- do à bûches à cornes..... 2 00 .. 3 00
- * Clous coupés par 100 lbs
- do 3 à 7 pouces..... 0 00 .. 1 25
- do 2 1/2 .. 0 00 .. 1 50
- do 1 1/2 .. 0 00 .. 5 00
- do 1 .. 0 00 .. 5 75
- do 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2 et au-dessus
- do coupés rivaux (en caisse de 50 lbs)
- do \$11.00, 10.50, 10.00, 9.50, 9.00, 8.50, 8.00, 7.50, 7.00
- do 1, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2, 2 3/4, 3, et au-dessus par 100 lbs
- do 22c, 27c, 22c, 21c 20 cts par lb
- do à cheval 5, 6, 7, 8, 9 à 12
- do do pointes fines 6, 7, 8, 9, 10,
- do do à tête, par lb..... 0 10 .. 0 14
- do do étamés..... 0 10 .. 0 20
- * Coffres forts (Kerslow) selon grandeur et fini
- * Couchettes en fer simples et doubles
- 2 1/2 pieds No 1 à 11..... 4 00 .. 11 00
- * Couplets..... voir la liste
- * Courroies (Belting) en cuir 1 à 30 p.
- par pied..... 0 073 .. 3 50
- * do caoutchouc..... voir liste
- * Contenus à foin et paille, par douz. 0 00 .. 12 50
- * Crin frisé par lb..... 0 30 .. 0 50
- * Ecrous carrés selon grandeur par lb 0 07 .. 0 17
- do Hex do do 0 10 .. 0 27
- Emery..... do 0 08 .. 0 10
- Enclumes Wright patentées do 0 00 .. 0 12
- do Wilkinson's garanties do 0 00 .. 0 10
- * Epingles..... voir liste
- * Essieux..... voir liste
- Etrilles étamées..... par douz 1 20 .. 3 00
- do en cuivre..... do 1 80 .. 4 50
- do Noires..... do 0 00 .. 2 50
- Etain en barres..... par lb 0 35 .. 0 37 1/2
- do en saumon..... do 0 34 .. 0 38
- Etaux de forgeron..... do 0 11 .. 0 15
- * Eviers patentés, selon grandeur, cha-
- que..... 1 25 .. 5 00
- Fer en barre écossais..... par 100 lb 3 25 .. 3 30
- do do do affiné do 3 50 .. 3 70
- do do do Staffordshire do 3 25 .. 3 33
- do do do affiné do 3 50 .. 3 70
- do do do Suède..... par lb 0 06 .. 0 07

PRIX COURANTS

MARCHE DE MONTREAL

Acides :-			
Malique..... par lb	54	8	
Malique..... "	35	40	
Sulphurique..... "	4	5	
Alcals :-			
Classe première..... par 100 lbs	5 30	5 82	
Do seconde..... do	nominal		
Classe première..... do		7 30	
Do seconde..... do		nominal	
Allumettes :-			
Amphettes Eddy..... par ca 5 grosses	00	5 50	
Heckel " do	4 50	4 75	
Québec " do	4 25	4 50	
Alns :-			
Aln du Canada..... par lb	9	10	
" Etranger..... do	10	11	
Articles en bois :-			
do Cuvettes assorties 3.		2 35	
do do 4.		3 50	
do do 7.		4 80	
Epingles. par boîte .5 Grosses	1 20	1 25	
Laveuses en bois..... par douz.		manquent	
do zinc do		2 25	
Scaux ordi..... 2 cercs do		2 50	
do 3 do do		2 50	
Tinettes à beurre en pin p. 100		28 00	
do do en frêne do		32 00	
Bains :-			
Bains en laiton, No. 0**..... par douz.		8 25	
" No. 0..... "		2 75	
" No. 0..... "		2 02	
" No. 1..... "		2 35	
" No. 1..... "		2 25	
" No. 2..... "		2 05	
" No. 2..... "		1 95	
" No. 3..... "		1 05	
" n cordes, No. 1**..... "		2 30	
" No. 1..... "		1 75	
" No. 2..... "		Manquent	
" No. 3..... "		1 45	
" Hurl. No. 0..... "		3 00	
" No. 1..... "		2 35	
" No. 2..... "		2 10	
" 3 cordes No. 3..... "		1 80	
" 3 " No. 3..... "		1 80	
Biscuits :-			
Biscuits à la Reine..... par lb.	12 1/2	0 14	
au Vin..... "	9	0 10	
Pic-Nic..... "	8 1/2	0 10	
Mélanges communs..... "	7	0 8	
do riches..... "	0 12 1/2	0 14 1/2	
Bleu :-			
Powder en boutons..... par lb 0 64		0 74	
en billes assorties..... do 0 12 1/2		0 15	
Victoria Laundry..... do 0		0 15	
Bois de chauffage :-			
Crabable..... par corde	8 50	9 00	
Hêtre..... do	7 50	8 00	
Aérisier..... do	8 00	8 50	
Mélic..... do	7 00	7 50	
Épine..... do	7 00	7 50	
Épinette..... do	6 00		
Chêne..... do	5 50	6 00	
Bois de service :-			
Bois clair..... par 1000 pieds	30 00	35 00	
Seconde et troisième..... do	14 00	19 00	
Mail..... do		12 00	
Madrirs de 3 pouces par 100		100 50	
première qualité..... do		55 00	
deuxième do..... do		37 00	
Cuil..... do		11 00	
Épinette blanche..... par 1000 pieds	30 00	32 00	
Madrirs 3 pouces..... par 100	10 50	11 00	
Bois de charpente Solives do	14 00	17 00	
Madrirs de 3 pouces..... par cent	34 00	32 00	
Noyer noir..... par 1000 pieds	75 00	80 00	
Bois blanc 1 pouce beau do	20 00	25 00	
do do ordinaire do	17 50	20 00	
do do do do do	17 50	20 00	
Frêne..... do	50 00	70 00	
Chêne..... do	85 00	40 00	
Orme dur..... do	25 00	30 00	
Arbrier Hêtre et Érable do	35 00	40 00	
Noyer tendre..... do	3 50	4 00	
Bardeaux en pin..... do	2 00	2 30	
do épinette..... do	1 75	2 00	
Bouchons :-			
Bouchons à bière..... par grosse.	0 15	0 35	
do Vin..... do	0 40	1 00	
do soda..... do	0 35	0 60	
do communs..... do	0 10	0 20	
do bondes..... do	0 50	1 20	
Bouteilles :-			
Bouteilles Françaises à vin, p. grosse.	7 00	7 50	
do Anglaises à vin do	7 00	7 25	
do Anglaises à bière do	6 75	7 00	
do A Champagne do		manquent	
Brûques :-			
Communes ordinaires par 1,000.....	5 50	6 50	
ressé dures do	8 00	9 00	
le front do	9 50	10 50	
de Montréal do		12 00	
A fen do	35 00	36 00	
De Path par douz..... do	0 35	0 40	

Café Vert :-			
Ju Cap..... par lb.	\$ c.	\$ c.	
St. Domingue..... do	Manque.		
Amalque..... do			
Maracabo..... do			
eylan..... do	manque		
esberry..... do			
ava..... do	nominal		
vocha..... do			
ysore..... do	manque		
Cartes à jouer :-			
Communes par douz.....	0 60	0 80	
Orés do	2 00	4 00	
Chambre :-			
Nouvelle Zélande.....	0 10	0 10 1/2	
de Russie..... do	0 9	0 9 1/2	
de Maulle..... do	0 11 1/2	0 12	
Ciré :-			
Jaune du Canada par lb.	0 30	0 35	
Blanche de la Havane do	0 70	0 75	
Cordage :-			
Table à licou Manille..... par lb.		0 13 1/2	
" merlins..... "		0 18 1/2	
" grellins..... "		0 15	
Jordes, 48 pieds..... par douz.	0 85	1 25	
" 60 pieds..... "	1 50	1 55	
" 72 pieds..... "		1 80	
" 100 pieds..... "		2 50	
Chandelle :-			
Spermacétique de Belmont. par lb.	0 22 1/2	0 23	
Paraffine blanche..... do	0 22 1/2	0 27 1/2	
do colorée..... do	0 25	0 30	
Française..... do	0 22	0 24	
de sulf..... do	0 10	0 11	
Charbon :-			
Américain en bloc..... par 2000 lbs		manque	
do pour grille..... do	8 75	9 00	
do ouf..... do	8 75	9 00	
do noix..... do	9 00	9 25	
Anglais pr. grille..... do	9 00	10 00	
Sale glacie..... do	6 00	6 25	
Scotts à vapeur..... do	6 50	7 00	
Days de Galles..... do		manque.	
Verpool..... do	9 00	9 50	
Intercolonial à vapeur..... do		manque.	
do pour grille..... do	10 00	12 00	
de forge..... do	5 00	6 00	
Chocolat :-			
Taylor..... par lb.	27	30	
Try..... do	25	1 00	
Senior..... do	45		
Cacao :-			
Appa..... par lb		40	
Taylor..... "	20	37 1/2	
Chicorée :-			
Berry..... par lb.	10 1/2	12	
Taylor..... "	10 1/2	12	
Cigares :-			
Américains..... par 1000.	13 00	24 00	
Javane..... do	24 00	26 00	
Heriot de Manille..... do	24 55	25 00	
Antanion do..... do			
Cirage :-			
No. 1..... par grosse	2 75	3 00	
No. 2..... do	3 25	3 50	
No. 3..... do	4 50	4 75	
de Martin, bout..... par douz.	1 60	1 75	
do do do..... do	2 80	3 00	
Colle forte :-			
Maclenn..... par lb.	20	30	
Alcaldino ordinaire..... do		manque	
do blanche..... do	40	50	
Anglaise..... do		manque.	
Comestibles :-			
Beurre de choix..... par lb.	31	32	
Ordinaire..... do	27	28	
Limite..... do	24	25	
de leur..... do	23	22	
de Kamouraska..... do	22	24	
de Bacon fumé..... do	12	14	
de saucis..... do	9	10	
de jambons saucis..... do		manquent.	
de fumés..... do	15	18	
de saucis..... par tierce		25 00	
do do do..... par baril	15 00	16 00	
de saucis mess..... do	18 25	18 75	
do mess mince..... do	17 50	17 75	
do prime mess..... do		manque	
do de extra prime..... do	11 50	12 00	
Fromage choix..... par lb.	14	15	
do ordinaire..... do	13	14	
de saucis en tierce..... do	10 1/2	11	
do de baril..... do	11	11 1/2	
do de tnette..... do	11 1/2	12	
Coton à chandelle :-			
méricain..... par lb.	25	60	
Couteurs :-			
Blanc de plomb Gennine..... par 25 lbs		2 50	
do No 1..... do		2 40	
do No 2..... do		2 25	
do No 3..... do		2 00	
Blanc de zinc..... par lb		10	
Blanc de ceruse..... par 100 lbs		0 75	
do d'Espagne..... do		1 00	
Chire jaune..... do	2 00	3 00	
de Venise..... do	2 50	3 00	
Vermillon commun..... par lbs	0 40	0 50	
do de Chine..... do		1 50	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	

Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	
Entrée :-			
de Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	25	26	
do No 2 do do	21	23	
do (Slaughter) do do	23	28	

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.
500 Barils }
300 do } Whisky de Seigle,
En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

MORIN & C^{ie},

10, Rue St. Nicholas.

H. CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail

Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles

No. 96, RUE MCGILL

Vis-à-vis le marché Ste. Anne

MONTREAL

24 juillet

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR

D'Épiceries et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux

Etc., Etc., Etc.,

QUAIDE HUNT

BASSE VILLE

QUEBEC

8 mai

31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

H. LABELLE & C^{ie}

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de
Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf
et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE,

30-30

N. QUINTAL

Négociant en Épiceries, Spiritueux et Comestibles

EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

HAMILTON & C^{ie}.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Étape

05,—Rue St. Joseph,—105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

MONTREAL.

30-30

GAUTHIER, MAYRAND & C^{ie}

IMPORTATEURS DIRECTS

279 & 281**Rue des Commissaires**

OFFRENT AU COMMERCE

A DES

Prix Exceptionnels de Bon Marché

L'Assortiment le plus complet en

Épiceries générales anglaises et
françaises,

Vins, Liqueurs, Champagne, Moselle de différentes marques et qualités,

Tabacs, Cigares indigènes, allemands ou de la Havane,

Produits français les plus variés, en

Sardines,

Moutardes,

Huiles,

Fruits,

Bougies etc.,

Bouchons,

Thés,

Cafés,

Sucres,

Melasses, etc.,

Autres denrées coloniales,

Farine,

Lard,

Saindoux, etc., etc.,

Poissons de toutes sortes,

Morue sèche et verte.

9 oct. 1878.

POISSON INSPECTEBarils Hareng No. 1 du Labrador,
do do Saumon,

Boucauts et barils de morue,

A vendre chez

C. FRASER & C^{ie}.

377 et 379, Rue des Commissaires

MONTREAL.**132, RUE ST. JOSEPH**

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Chaiboillez.

C. A. DEPOCAS

Épiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, &

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-30

J. L. CASSIDY & C^{ie}.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE

330 et 341 Rue St. Paul,

BASSE DES SOEURS, MONTREAL. 52

LA 'CITOYENNE'**ASSURANCE DU CANADA***Incorporée par un Acte spécial du Parlement et
plénement autorisée d'après les dispositions
de l'Acte des Assurances.*

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL**Sir HUGH ALLAN, President**Les personnes désirant assurer leur vie sont
priées d'une manière toute spéciale d'examiner
d'abord le prospectus de cette**Compagnie Canadienne Populaire**Lequel prospectus peut être obtenu de tous les
Agents de la Compagnie et de**EDWARD STARK,**

Gérant département de la vie.

14 janv.

AUX TANNEURS ET AUTRES**ON A BESOIN**

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour les
quels on paiera le plus haut prix du marché.**H. LABELLE & C^{ie},**

30-30

10, Rue du Port.

RICHARD BERNS**ANVERS (Belgique)**Agent du gouvernement canadien et de la ligne
Allan**Expéditeur Commissionnaire en général****Marchand-Exportateur**

6 août.

JOHN HOPE & CIE.,

Marchands Commissionnaires

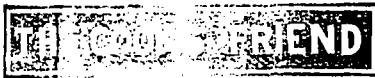
Montréal,

Représentant en Canada :

- MM. MOET & CHANDON, EPERNAY
 " BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.
 " JULES ROBIN & CIE., COGNAC.
 M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA
 MM. COCKBURN SMITHIES & CIE., OPORTO.
 M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.
 MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.
 MM. REINHARD & CIE., COBLENTZ.
 MM. E. & G. HIBBERT, de Londres, exportateurs de la bière en bouteilles de MM. BASS & CIE.
 MM. E. & J. BURKE, DUBLIN, exportateurs de Porter en bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE, &c., &c.,

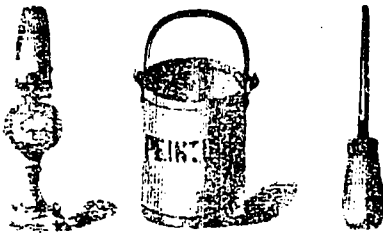
N. B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER QUI EXISTE.



Est la seule origine et authentique.
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS
 Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLIS EN 1809



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

- HUILES, VERNIS,
 VERRIES A VITRES, MASTIC
 LAMPES, PINCEAUX
 CHEMINEES, ETOUPE
 COLTAR, Etc., Etc.

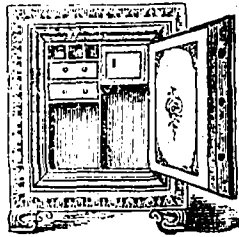
VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR
 TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Soul Agent pour la Puissance du Canada de la Gruiasse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 459, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPE, PINCEAU et BARIL de Peinture.



MANUFACTURE
 DE
COFFRES FORT DE LA PUISSANCE
 DE
GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

- GARNITURES INTERIEURES, pour portes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.
 PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.
 PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.
 COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débitures, etc.
 SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de routes, Banques, Coffres-fort et Prisons.
 OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.
 COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés à un plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

39

1873

**NOUVEAUX POELES DE PASSAGE
 A CHARBON**

Poèles à L'Huile de Charbon

- CHEVRES, pour voitures brevetées.
 RADIATEURS COMSTOCK, économie de 50 par cent sur le combustible.
 CORNICHEs et Ornaments de Rideaux.
 VASES et TAMIS pour Charbon chez

L. J. A. SURVEYER,

524, Rue Craig, Montreal.

15 sept. 1872.

cm

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL

ETABLIE, JANVIER 1871

**L'Agence Mercantile
 DU CANADA**

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE
 Propriétaires

Traits Caracteristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de change-
 ments et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres dépensés parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et *hoc omne genus*: nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

- Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.
 Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.
 Hamilton, 20, Rue James.
 Halifax, Rue Hollis.
 St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales au Etats-Unis

- New-York St. Louis
 Philadelphie Détroit
 Baltimore Milwaukee
 Albany Kansas City
 Boston Rochester
 Chicago Cincinnati
 Portland, Orég. Buffalo
 Grands Rapides Utica
 Nouvelle-Orléans Quincy
 San Francisco Toledo
 St. Joseph Syracuse
 Louisville St. Paul.

SUCCESSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE.

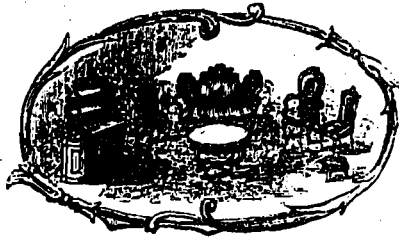
Succursales dans la Grande-Bretagne.

- Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.
 Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.
 Glasgow, 33, Benfield Street.
 Edimbourg, 72, Princes Street.
 Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord

TABLES DE SALON

1,500 petites Corniches décou-
pées à jour



Sofas-Canapés

PORTE-CHAPEAUX

2,500 Chaises de jonc de toutes sortes et de
tous prix

SIDEBOARDS FINIS A L'EUILE

C. E. PARISEAU

449, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL

1872

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELLEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGUINE ET DU
CADENAS

**Nos. 193 et 195, rue St. Paul
MONTREAL.**

Assortiment complet d'huiles, Térébenthine, Peintures
de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs,
Verres, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux
fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de
fantaisie et autres. 52

S. CLOUTIER,

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29, —Rue St. Joseph, —No. 29,
MONTREAL.

30-30

E. HUDON, FILS & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

Anglaises, Françaises et Américaines

**374, — RUE ST. PAUL, — 374
MONTREAL.**

E. HUDON, Sr.
E. HUDON, Jr.
ALPHONSE HUDON.

9 oct. 1878.

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, Ger.,

Gérant et Secrétaire

DWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée
par le Gouvernement pour la trans-
action des affaires de garantie dans
tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus
par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de
Commerce, et Corporations dans toute la Pén-
sance 15-18

MORIN & CIE.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESCOTT, ONT.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT

EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL.

N. VALOIS & Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

GAUCHER & TELMOSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSE.

A LOUER

ONZE MAGASINS neufs de 1^{re} classe,
situés sur les Rues de Brésolas et St. Di-
zier. Cinq de ces magasins ont des SOUS-
CAVES pour les vins. Tous ces magasins
sont construits forts et solides et peuvent servir
comme magasins d'entrepôt.

Les Caves et Sous-caves sont à l'épreuve de l'eau
dans les temps d'inondation.

Possession le 1^{er} Février ou lors Mars prochain.

S'adresser à

J. G. GUIMOND,

Proc. des Dames de l'Hôtel-Dieu.

18 déc.

**AGRICULTURAL
INSURANCE COMPANY**

CAPITAL.....\$500,000.
GOVERNMENT DEPOSIT \$100,000.

OFFICE

245 ST. JAMES ST. MONTREAL,
E. H. GOFF, MANAGER.

AVANTAGES OFFERTS

1^{er}. La plus grande garantie sous la forme d'un
vaste capital monétaire payé et cent mille
plustres déposés au gouvernement comme
sûreté pour les détenteurs de polices.

2^{ème}. Cette Compagnie se borne à assurer les
propriétés rurales et les résidences isolées.

3^{ème}. Cette Compagnie assure contre les pertes
et dommages causés par la foudre soit qu'il
y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assu-
rance contre le feu et "l'Agricultural" est la
seule Compagnie en Canada qui offre cette
garantie aux détenteurs de polices.

27 juin

an q-cm s et h

Ancelle & Morice

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en
gros un assortiment complet de

PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS

Consistant principalement

Vins,

Genièvre

Eaux-de-Vie,

Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes

Fruits,

Etc., Etc., Etc.

Arrivés par les navires

"Euclide," "Jacques-Cartier," "Courrier du
Canada," de Marseilles

"Thrush" et "Hector," de Bordeaux

"Stratheden," d'Espagne

"Rock City," de Londres

Glenbervie," de Glasgow.

— AUSEI —

Une consignation de

Bouchons, Capsules, Eponges, Cham-
pagne, Citrons et Oranges.

AVIS

**Inspection de la Fleur et de
la Farine**

Le soussigné a été nommé de nouveau Inspec-
teur de fleur et de farine pour la Cité de Montréal,
et assumera à partir de cette date les devoirs et
la responsabilité de cette charge importante.

JOHN YOUNG,

Inspecteur.

Montréal, 21 janvier